

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 7 mai 2018 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Dominique Beauchemin, parent
Véronique Langlois, parent
Isabelle Forcier, parent
Isabelle Desmarais, parent
Véronique Prince, parent
Amélie Pomerleau, parent
Mathieu Brodeur, directeur
Chantal Olivier, technicienne du service de garde
Vicky Guichard, éducatrice au service de garde
Kristine Galipeau, secrétaire
Karine Montreuil, enseignante
Amélie Ménard, enseignante
Catherine Turcotte, enseignante

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Luc Beaudoin, animateur SASEC
Jacqueline Meunier, membre de la communauté
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Mme Isabelle Forcier ouvre l'assemblée et elle constate le quorum à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Amélie Pomerleau.

17CE1718-046

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Aucun public

4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 19 mars 2018

Il est proposé par Mme Véronique Langlois et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'adopter le procès-verbal du 19 mars 2018 avec les modifications suivantes:

Point 8 : Corriger l'année 2017-2018 par 2018-2019 pour la grille-matières.

Point 4.1 Camp passage Haute-Ville

M. Mathieu Brodeur informe les membres du CÉ que le camp passage à Haute-Ville s'est déroulé le 25 avril dernier. Au total, ce sont 6 élèves de 6^e qui ont passé une journée complète pour se familiariser avec l'environnement et les locaux. Mme Karine Montreuil et Mme Amélie Ménard nous mentionnent que les élèves ont beaucoup apprécié l'activité avec les cadenas.

Point 4.2 Anglais intensif

M. Mathieu Brodeur mentionne que suite au vote de la dernière séance, un membre du C.É. a manifesté sa déception et a invoqué un vice de procédure. Dans un souci de transparence, M. Mathieu Brodeur a repris le processus pour que tous se sentent respectés. Dans ce sens, il a refait un vote auprès des enseignants. Le résultat de la consultation : 14 contre et 6 pour. Comme il n'avait pas de mandat du personnel, il a pris la décision d'arrêter le processus comme il appartient à la direction de présenter des projets pédagogiques particuliers.

17CE1718-047

Adopté à l'unanimité

5. Suivi budgétaire

M. Mathieu Brodeur nous informe qu'il n'y a pas de nouvelle entrée d'argent.

6. Allocation

6.1 Frais de surveillance du midi

M. Mathieu Brodeur nous informe qu'il n'y aura pas de changement au niveau du coût pour la surveillance du midi. Le montant demeure à 147.00\$ pour le 1^{er} et le 2^e enfant ainsi que 120.00\$ pour le 3^e enfant. En 2017-2018, il y a eu un léger surplus en raison d'une augmentation de la clientèle. Par contre, en 2016-2017, il y a eu un léger déficit. Nous évaluerons la situation en 2018-2019 et nous réajusterons au besoin.

Le C.É. approuve le montant de 147.00\$ demandé aux parents pour la surveillance du midi pour l'année 2018-2019.

17CE1718-048

Adopter à l'unanimité

6.2 Frais matériel didactique et reprographie

M. Mathieu Brodeur nous fait un préambule sur le recours collectif et les impacts sur l'organisation de l'école. Il nous présente également un tableau synthèse avec les coûts par niveau.

Le C.É. approuve les montants demandés aux parents pour le matériel didactique et la reprographie de chacun des niveaux tels que présentés par M. Mathieu Brodeur.

17CE1718-049

Adopter à l'unanimité

6.3 Frais sorties éducatives

M. Mathieu Brodeur nous présente un document avec les frais maximaux chargés aux parents pour les sorties.

Le C.É. approuve les montants demandés aux parents pour les sorties éducatives de chacun des niveaux tels que présentés.

17CE1718-050

Adopté à l'unanimité

7. Liste de matériel demandé aux parents

M. Mathieu Brodeur nous présente un document avec la liste de matériel demandé aux parents. Il fait également un retour avec les membres du C.É afin de savoir s'ils ont des questions par rapport aux listes de matériels que doivent se procurer les parents. M. Mathieu Brodeur tient à souligner que les balises ont été respectées en tout point.

Le C.É. approuve les listes de matériel demandées aux parents telles que présentées.

17CE1718-051

Adopté à l'unanimité

8. Programme d'éducation à la sexualité

M. Mathieu Brodeur nous informe que l'année prochaine le programme d'éducation à la sexualité sera obligatoire pour tous les niveaux. Ce programme a été élaboré en fonction des statistiques et de la recherche au niveau de la gradation des thèmes. M. Mathieu Brodeur nous présente à l'aide d'un document les différents sujets abordés. Il nous précise que selon les statistiques 1 enfant sur 5 de l'âge primaire est victime d'abus sexuel. L'objectif du programme est d'en discuter en classe afin de permettre

aux enfants qui en sont victimes de se sentir à l'aise d'en parler à un confident. Plusieurs thèmes sont déjà abordés en classe par des lectures, projets ou activités avec
17CE026

l'infirmière scolaire. M. Karine Montreuil, enseignante, n'a aucune inquiétude par rapport à la tâche et elle est tout à fait à l'aise avec les sujets.

Il est proposé par Mme Isabelle Forcier et appuyé par Mme Véronique Langlois d'approuver le programme d'éducation à la sexualité tel que présenté afin que ce dernier soit implanté en 2018-2019.

17CE1718-052

Adopté à l'unanimité

9. Journée d'accueil des nouveaux élèves de maternelles

M. Mathieu Brodeur nous mentionne que chaque année il y a une journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle avec leurs parents afin de découvrir le milieu scolaire et de recevoir de l'information sur l'école. Cette journée aura lieu le 25 mai 2018. Pendant que la direction et des membres de l'équipe-école rencontreront les parents, les enfants seront en activité. En après-midi, ils formeront les groupes à l'aide des observations par les enseignants et celles rapportées par la responsable du programme Passe-Partout ainsi que la responsable du CPE de Ste-Cécile-de-Milton.

10. Plan d'engagement vers la réussite

M. Mathieu Brodeur nous présente un document et il consulte les membres du CÉ afin de savoir dans notre école, quels moyens ils souhaiteraient mettre en place par rapport à un ou plusieurs des objectifs. Les membres du C.É. s'entendent pour reconduire ce qu'on fait déjà pour la prochaine année scolaire. M. Mathieu Brodeur demande également aux membres du C.É. de choisir parmi les attentes du milieu qui ont été identifiées qu'elles sont les 4 à mettre en priorité pour 2018-2022.

1^{er}: D'offrir des mesures d'aide complémentaires aux élèves en difficulté.

2^e : D'améliorer la communication et la collaboration-école-famille

3^e : D'améliorer l'engagement des élèves à la vie scolaire

4^e : D'encourager des relations interpersonnelles saines et respectueuses

11. Campagne de financement 2018-2019

M. Mathieu Brodeur nous informe qu'il a consulté le personnel concernant la dernière campagne de financement de miel et celle-ci a été grandement appréciée. M. Mathieu Brodeur aimerait que ce soit un membre de l'OPP qui supervise le tout avec le support de l'école. Deux appels d'offres doivent être faits auprès de compagnies de miel pour la prochaine campagne de financement. Il faudra également préciser sur la lettre qui est remise aux parents l'heure pour le ramassage des commandes.

12. Fonds à destination spécial

M. Mathieu Brodeur, nous informe que le projet Baz'Art a reçu un montant de 500.00\$ du programme OseEntreprendre et également 454.40\$ ont été amassés lors de cette journée. Mme Karine Lallier, organisatrice, désire remettre toutes les sommes amassées pour des projets environnementaux organisés par l'école. M. Mathieu Brodeur propose donc de créer un fonds à destination spécial afin de financer divers projets environnementaux à l'école.

Résolution :

Le conseil d'établissement de l'école Sainte-Cécile désire ouvrir un nouveau fonds à destination spéciale afin de financer divers projets environnementaux à l'école. Ce fonds sera nommé : Fonds à destination spéciale environnement.

17CE027

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'approuver l'ouverture d'un nouveau fonds à destination spécial servant à financer divers projets environnementaux à l'école.

17CE1718-053

Adopté à l'unanimité

13. Profits Baz'Art

Le Baz'Art qui a eu lieu le 22 avril dernier a généré des profits de 954.40\$. Mme Karine Lallier, instigatrice du projet, désire que ce montant serve à soutenir des projets environnementaux à l'école.

Résolution :

Le conseil d'établissement de l'école Sainte-Cécile désire que la somme de 954.40\$ amassé lors de la tenue de l'activité du Baz'Art soit déposée dans le fonds à destination spécial « environnement » afin de soutenir les initiatives environnementales.

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Véronique Prince d'approuver l'ouverture d'un nouveau fonds à destination spécial servant à financer divers projets environnementaux à l'école.

17CE1718-054

Adopté à l'unanimité

14. Rapport des partenaires

Directeur :

M. Mathieu Brodeur précise que la fin d'année approche et demande aux parents d'encourager leurs enfants à ne pas lâcher.

Équipe-école :

Mme Amélie Ménard nous informe que pour leur projet en 6^e année sur 52 truites, il en reste seulement 8. Mme Karine Montreuil nous mentionne que dans le cadre du cours d'art dramatique les élèves de 6^e année feront un spectacle de marionnettes. Mme Catherine Turcotte mentionne que sur les tableaux dans les corridors il y a des dessins aquarelles fait par les élèves dans le cadre du programme « culture à l'école ». Mme Chantal Olivier, nous indique que le service de garde a amassé 320.00\$ lors du Baz'Art. Elle va utiliser cette somme pour organiser plusieurs activités lors de la semaine des services de garde (Kiro le clown, party poney et également une journée sundae et une journée cinéma popcorn).

Déléguée au CP :

Mme Isabelle Desmarais a reçu un courriel concernant l'école alternative.

15. Varia

Aucun varia

16. Questions à l'étude pour suivi

Aucune question à l'étude pour suivi

17. Parole au public

Aucun public

17CE028

18. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Amélie Ménard de lever l'assemblée à 8h45.

17CE1718-055

Adopté à l'unanimité

Présidente

Directeur